23. Le réglage du Valmar

INTRODUCTION

Le Valmar est un épandeur granulaire pneumatique. Il projette les granules au sol grâce à un jet d'air. Cet appareil est utilisé pour l'épandage de pesticides et d'engrais. Il offre plusieurs avantages dont une diminution de la dérive des pesticides, une uniformité d'application supérieure à tous les autres épandeurs granulaires, un débit indépendant de la vitesse d'avancement et une grande fiabilité.

LES PIÈCES DE L'APPAREIL

1. Faire varier la dose d'application grâce à la boîte d'engrenage (Figure 1). Choisir l'ajustement qui convient tel qu'indiqué sur la charte fournie avec l'appareil (voir le manuel de l'opérateur).
2. S'assurer que les roues d'engrenage sont bien placées avant d'effectuer le réglage (Figure 2).
   - Lors du réglage de l'application d'engrais, la plus petite des deux roues doit être placée vers l'avant du Valmar;
   - Lors du réglage de l'application de pesticides, la plus grosse des deux roues doit être placée vers l'avant du Valmar.
3. Utiliser le rouleau en acier inoxydable lors du réglage et de l'application d'engrais et celui en plastique lors du réglage et de l'application de pesticides. Les deux rouleaux sont fournis avec l'appareil (Figures 3).
4. Utiliser le restrictif d'air (Figure 4) lorsque le rouleau de plastique est en place.

Figure 1a. Boîte d'engrenage
Source : Club Conseil Bleuet

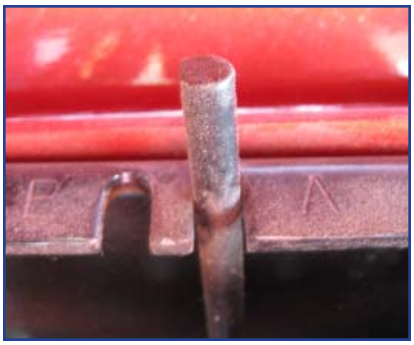

Figure 1b. Ajustement de la boîte d'engrenage
Source : Club Conseil Bleuet

Figure 2. Roue d'engrenage
Source : Club Conseil Bleuet

Figure 3a. Rouleau en acier inoxydable
Source : Club Conseil Bleuet

Figure 3b. Rouleau en plastique
Source : Club Conseil Bleuet

Figure 4. Restrictif d'air
Source : Club Conseil Bleuet

LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Le matériel requis pour le réglage est le suivant :

- deux drapeaux ou piquets;
- un ruban à mesurer;
- une calculatrice;
- une balance;
- un sac ou une boîte;
- le manuel de l'opérateur.

LA MÉTHODE DE RÉGLAGE

Pour le réglage destiné à l'application de pesticides, il est important de toujours utiliser des granules sans herbicide (*blank*). Pour le PRONONE^{MD}, le produit est disponible auprès du fournisseur du pesticide. Quant au réglage requis pour l'application de matières fertilisantes, le producteur doit avoir toutes les formulations qui seront épandues au champ. En effet, les engrais peuvent avoir des densités différentes et causer ainsi de légères nuances lors du réglage.

Figure 5. Manivelle
Source : Club Conseil Bleuet

1. Mesurer 104 m d'un drapeau à l'autre et faire avancer le Valmar en comptant le nombre de tours que la manivelle effectue (Figure 5). La vitesse d'avancement utilisée pour ce décompte n'a pas d'importance puisque la dose d'application n'est pas corrélée à la vitesse.
2. Immobiliser le tracteur et installer un sac ou une boîte pour recueillir le produit sortant d'une des rampes. On ne recueille pas le produit directement de la rampe, mais bien en enlevant la plaque de métal sous les rouleaux.
3. Effectuer manuellement le nombre de tours de manivelle compté au point 1.
4. Peser la quantité recueillie. Ne pas oublier de tarer la balance. Le poids obtenu est celui de la moitié de la largeur d'épandage puisque le Valmar est muni de deux rampes.
5. Observer l'uniformité du patron d'application.

LE CALCUL DE LA DOSE D'APPLICATION

$$6 \text{ m (largeur d'une rampe)} \times 104 \text{ m de longueur} = 624 \text{ m}^2$$

$$\frac{\text{Pesée en kg} \times 10\,000 \text{ m}^2 \text{ (un hectare)}}{624 \text{ m}^2} = \text{dose d'application en kg/ha}$$

FEUILLET COMPLÉMENTAIRE

56. Le plan de prévention des accidents à la bleuetière

RÉFÉRENCE

Manuel Valmar 500PT Pneumatic. *Operator's manual*.

COORDINATION DU PROJET

Sophie Gagnon, agronome, coordonnatrice en gestion de projet, Agrinova, Alma

RÉDACTION

Marie-Eve Moreau, agronome, conseillère, Club Conseil Bleuet, Dolbeau-Mistassini

COLLABORATION

Jean-Marc Bernard, gérant des travaux, Bleuetière coopérative de Normandin

Véronique Moreau, agronome, coordonnatrice, Club Conseil Bleuet, Dolbeau-Mistassini

RÉVISION

Jean Lafond, M.Sc., chercheur en fertilité des sols, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Normandin

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes

ÉDITION

Chantale Ferland, M.Sc., chargée de projets aux publications, CRAAQ, Québec

Lyne Lauzon, coordonnatrice des publications, CRAAQ, Québec

MISE EN PAGE ET CONCEPTION GRAPHIQUE

Sylvie Robitaille, technicienne en infographie, CRAAQ, Québec

RÉALISÉ PAR

AGRINOVA – Recherche et innovation en agriculture

Club Conseil Bleuet

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

CRAAQ – Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

FINANCÉ PAR

SPBQ – Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec

Association des producteurs de bleuets de la Côte-Nord

CDAQ – Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec – Financé par : Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada – Canada

M.R.C. du Fjord-du-Saguenay

MRC de Maria-Chapdelaine

MRC de Lac-Saint-Jean-Est